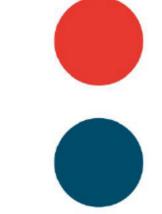
## ATTESTATION DE RÉUSSITE à l'examen certifié par l'AMF

en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 de son Règlement Général



Je soussignée Mme Natacha de Saint Vincent, agissant en qualité de Présidente, au nom et pour le compte de Bärchen Éducation, atteste que

## Monsieur NDEMBI NZAMBA Phye Giovan Christ

Né(e) le 28/06/1994 à Pointe-Noire (99) République Du Congo

ID Candidat : xvsmxvycwj

A réussi le 09/09/2020 l'examen de Certification Professionnelle des acteurs de marchés en obtenant les notes suivantes :

<b>%A</b> (minimum requis 80%)	<b>%C</b> (minimum requis 80%)
94	83

<sup>\*</sup> A la suite de la réforme AMF 2020, les candidats ayant phtenu l'AMF avant le 01/02/2020 ont les scores requis suivants (A : 85 % C : 75 %).





Bärchen Education est un organisme de formation indépendant dont l'examen a été certifié par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 de son règlement général sous le numéro C3, le 22 mars 2010. Bärchen Education - 29, rue de Trévise 75009 - Paris - N° enregistrement – 11755264175 - SIRET-80509113900016 www.barchen-education.fr